

Lettre ouverte à M. Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale,
suite à sa réponse à Mme la sénatrice Hélène Lipietz concernant la base élèves.
Courrier envoyé ce jour par le CNRBE à M. Peillon, à la presse, aux syndicats enseignants et
fédérations de parents d'élèves, ainsi qu'à la LDH.

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Votre réponse, publiée le 19 décembre 2013, à la question écrite du 30 mai 2013 de la sénatrice
Hélène Lipietz, intitulée « sanctions contre les enseignants refusant de renseigner la « Base
élèves », motive cette lettre ouverte¹.

Base Elèves, un conte de fée ?

Marchant dans les pas de vos prédécesseurs, et usant comme eux de réponses types ne répondant
pas aux questions spécifiques des parlementaires qui vous interpellent², vous commencez par
donner une image féerique de ce fichage généralisé de la jeunesse. En ce début d'année, peu de
temps après Noël, le Collectif National de Résistance à Base Élèves (CNRBE) s'en veut presque de
rompre le charme de vos arguments, par une simple analyse des faits et par le fruit de ses
recherches.

Quels apports de BE1D ?

Vous justifiez l'existence de ce fichier nominatif « Base Élèves 1er Degré » - BE1D- par
l'amélioration qu'il apporterait au « pilotage » de l'Éducation Nationale et à la « gestion
administrative et pédagogique des élèves ».

Pourtant, le pilotage académique et national ne nécessite nullement le fichage de données
nominatives ; l'utilisation de données anonymes apporte la même efficacité. De simples données
chiffrées suffisent.

Il en est de même pour les traitements statistiques (suivi des effectifs, prévisions).

Les chercheurs qui travaillent sur notre système éducatif n'ont pas besoin de données nominatives.
Ils regrettent d'ailleurs la richesse des contenus (anonymes) de l'enquête 19, qui était utilisée par
l'administration de l'Éducation Nationale avant BE1D.

De plus, les logiciels qui étaient utilisés pour la gestion administrative des élèves dans les écoles
avant l'existence de BE1D continuent d'être utilisés sur le terrain car ils sont bien plus fonctionnels.
L'obligation d'utiliser BE1D conduit ainsi à une surcharge de travail pour les directeurs d'école sans
la
moindre utilité pour les équipes enseignantes.

[lire la suite sur le site du CNRBE](#)